



## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION DE MATERIEL

### ARTICLE 1 : MISE A DISPOSITION ET DUREE DE LOCATION

La location prend effet au moment où le Client prend possession du matériel dans le magasin pour la durée indiquée au contrat de location. Elle cesse aux date et heure indiquées au contrat de location. Les risques seront transférés lors de la remise du matériel au Client qui en assumera la garde sous son entière responsabilité, celui-ci s'engage à l'utiliser en toutes circonstances en « bon père de famille ». Le contrat de location n'est en vigueur que pour la durée de la location. Le Client devra produire sa carte d'identité ou son passeport. Le magasin pourra demander une prise d'emprunte/pré-autorisation de prélèvement carte bancaire à concurrence du montant de la location.

### ARTICLE 2 : CAUTION

Le magasin pourra exiger une caution de la part du Client d'un montant égal au prix de vente public TTC du matériel loué. La caution sera laissée sous forme d'un chèque, d'une empreinte carte bancaire ou d'une pré-autorisation de prélèvement. La caution sera restituée au Client lors du retour du matériel loué, sauf dans le cas de dégradation du matériel. Le magasin se réserve le droit d'exiger de la part du client la présentation de deux pièces d'identité avant l'acceptation d'un chèque en guise de caution.

1

### ARTICLE 3 : PRIX DE LOCATION

Les prix indiqués correspondent à la saison 2018/2019 et sont modifiables à tout moment sans préavis, sachant que les articles seront facturés sur le tarif en vigueur à l'enregistrement du contrat. Tout contrat validé par un règlement ne peut faire l'objet d'aucune modification.

### ARTICLE 4 : ANNULATION APRES ENLEVEMENT DU MATERIEL LOUE

En cas de maladie ou d'accident du Client utilisant le matériel loué (ou de toute personne pour laquelle le matériel a été loué) et survenant pendant la durée de location prévue, la Location reste en vigueur. Cependant, le Client pourra dans ce cas restituer le matériel loué concerné et le montant payable pour la location de ce matériel sera calculé au prorata du nombre de jours de location réellement effectués, et ce sur présentation d'un certificat médical. Toute journée de location entamée sera due.

### ARTICLE 5 : ANNULATION EN RAISON DES CONDITIONS CLIMATIQUES

En cas de fermeture totale du domaine skiable normalement accessible depuis le magasin, les jours de location concernés par cette fermeture pourront être déduits du prix total de la location ayant fait l'objet du contrat de location, et ce sur présentation d'un justificatif émis par la société des remontées mécaniques de la station.



## **ARTICLE 6 : RESTITUTION DU MATERIEL LOUE**

Le Client s'engage à restituer le matériel propre et dans l'état où il se trouvait lorsqu'il en a pris possession. Toute réserve sur l'état du matériel doit être indiquée sur le contrat lors de sa signature, à défaut aucune réclamation ne sera acceptée par la suite. Pour des raisons de sécurité, le client s'engage à signaler au magasin les chocs éventuels subis par les casques. Ni les plaques de propriété apposées sur le matériel loué, ni les inscriptions portées sur celui-ci ne doivent être enlevées ou modifiées par le client. Le matériel loué sera restitué impérativement au magasin le jour de restitution prévu sur le contrat de location et ce pendant les heures d'ouverture du magasin. Tout retour de matériel après le jour de restitution prévu sur le contrat de location rendra le Client redevable envers le magasin d'une journée de location aux tarifs affichés dans le magasin. Dans ce cas, le Client sera redevable au magasin d'autant de journées supplémentaires qu'il y aura de journées de retard. La restitution du matériel loué est obligatoire à l'expiration de la durée de location prévue sous les peines prévues par l'article 314-1 du Code pénal, sans qu'il y ait lieu d'adresser une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception et sans que le Client puisse invoquer un quelconque empêchement.

## **ARTICLE 7 : UTILISATION DU MATERIEL LOUE**

2

Le Client choisit librement la catégorie de matériel louée et certifie être apte à pouvoir se servir du matériel loué. Aucune garantie ne couvre un éventuel défaut d'adaptation du matériel loué aux besoins spécifiques du Client ou des réglages autres que ceux effectués par le magasin. Le prêt ou la sous-location des matériels loués est strictement interdit. Le Client s'engage à utiliser le matériel loué avec prudence, sans danger pour les tiers conformément aux réglementations en vigueur. Le Client s'engage à maintenir le matériel loué constamment en bon état et à l'utiliser et l'entretenir selon les prescriptions d'usage. Tout réglage du matériel loué est effectué exclusivement par le personnel de la location MONT CHAMP DU FEU.

## **ARTICLE 8 REPARATIONS – PERTE OU VOL DU MATERIEL**

Le client s'engage à payer les frais de réparations ou de remplacement du matériel loué quelle que soit la cause des réparations, sauf celles dues à l'usure normale et ce en sus du prix de la location.

En cas de perte ou vol du matériel, celui-ci étant sous la responsabilité du client conformément à l'article 1 des présentes conditions, le client sera également redevable du paiement du prix de remplacement.

Les réparations seront effectuées exclusivement par le magasin, à la charge du client. Tous les matériels, équipements et accessoires dont la réparation s'avère techniquement ou



économiquement irréalisable devront être payés au magasin par le client au prix de remplacement soit l'équivalent du prix de vente TTC et ce en sus du prix de la location.

La grille tarifaire de remplacement ou réparation du matériel pour la saison 2018/2019 est la suivante :

	Réparation	Remplacement
SKI ALPIN	100€	200€
CHAUSSURES DE SKI ALPIN ADULTE/ENFANT	N/A	60€/40€
BATONS	N/A	40€
SNOWBOARD	100€	200€
BOOTS	N/A	60€/40€
SKI DE FOND	80€	150€
CHAUSSURES DE SKI DE FOND ADULTE/ENFANT	N/A	50€/30€
BATONS DE FOND	N/A	40€
CASQUE ADULTE/ ENFANTS	N/A	60€/40€
LUGE ADULTE/ ENFANT	N/A	60€/40€

3

## ARTICLE 9. PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Les données personnelles collectées à l'occasion de la vente des Titres font l'objet de traitements visant à :

- Traiter la commande. Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de vente que le Client conclut avec l'Exploitant ;
- Envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux ou des concours et des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé, s'agissant des messages envoyés par l'Exploitant, sur l'intérêt légitime de ce dernier à développer ses activités, et s'agissant des messages envoyés par des partenaires commerciaux de l'Exploitant et les sociétés qui lui sont affiliées, sur le consentement du Client.
- Répondre aux demandes de renseignements, commentaires et réclamations que le Client envoie. Ce traitement est fondé sur le consentement du Client.

L'ensemble des informations qui sont demandées par l'Exploitant à l'occasion de la vente des Titres est obligatoire. Le renseignement des autres informations est facultatif.

Le traitement est effectué sous la responsabilité de l'Exploitant, représentée par Mme FLUCK Patricia, et dont les coordonnées sont indiquées en en-tête des présentes CGV.



Les données collectées sont destinées :

- A l'Exploitant ;
- A tous les prestataires dont l'intervention est nécessaire à la réalisation des traitements mentionnés ci-dessus ;

Afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données personnelles et notamment de les protéger contre la destruction illicite ou accidentelle, la perte ou l'altération accidentelle, ou encore la divulgation ou l'accès non autorisé, l'Exploitant prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées, conformément aux dispositions légales applicables. A cette fin, celui-ci a mis en place des mesures techniques (telles que des pare-feux) et des mesures organisationnelles (telles qu'un système d'identifiant/de mot de passe, des moyens de protection physique, etc...). Le Client dispose du droit d'accéder aux données le concernant, de les faire rectifier ou effacer, de les transférer ou de les faire transférer à un tiers, d'en obtenir la limitation du traitement ou de s'opposer à ce traitement. L'Exploitant se conformera à cette demande sous réserve du respect des obligations légales qui lui incombent.

Le Client dispose du droit de retirer à tout moment son consentement au traitement des données le concernant. Le retrait de son consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

4

Le Client peut mettre en œuvre ces droits :

- Par courrier postal à l'adresse suivante :

SOREMEC  
Route des Vieux Prés 67130 BELMONT ou ;

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [ski-location@montchampdufeu.com](mailto:ski-location@montchampdufeu.com)

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, l'Exploitant doit être en mesure de vérifier l'identité du Client afin de répondre à sa demande. Pour cela, le Client doit joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Enfin, le Client dispose du droit d'adresser une réclamation à la CNIL s'il estime que ses droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la CNIL sont les suivantes : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 place de Fontenoy, TSA



80715, 75334 Paris Cedex 07, France – Tél. : +33 (0)1 53 73 22 22 – Fax : +33 (0)1 53 73 22 00  
– Site internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

## **ARTICLE 10. LOI APPLICABLE-REGLEMENT DES LITIGES**

Dans le cas où les présentes conditions générales seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions générales est la seule à faire foi. En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions générales sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Conformément aux dispositions de l'article L 211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, le consommateur peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges. Le Client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV Médiation Tourisme Voyage, BP 80 303, 75 823 Paris Cedex 17) selon les modalités fixées sur le site [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel) et dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de l'Exploitant. Il peut également recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges, accessible sur internet à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/?event=main.home.show&lng=FR>.

5

A défaut de règlement amiable, le Client peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (Article R. 631-3 du Code de la consommation).